|  |  |
| --- | --- |
| **CLS****Ville de Metz****2017-2020** | ***Axe 4 - Promouvoir le bien-être psychique*****Objectif général : Améliorer le bien-être psychique des habitants du territoire messin** |
| **FICHE 31** | **TITRE DE L'ACTION :****Semaines d'information sur la santé mentale sur le territoire messin** | **Phase de conception** | **X** |
| **Phase de mise en œuvre** |  |
| **Objectif stratégique** | **Améliorer l’intégration sociale des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques** |
| **Typologie de l'action**  | 🞏 Nouvelle action 🞏 Action expérimentale ⌧ Action reconduite (adaptation, extension) |
| **Périmètre de l'action** | Public concerné | Habitants, professionnels, élus et bénévoles d'associations. |
| Lieux / territoire d'intervention | Territoire messin avec une attention particulière en direction de la population des quartiers de la politique de la ville. |
| Nombre de personnes concernées par l'action | En 2017, un total de 250 personnes a participé aux actions proposées.  |
| **Contexte** | Les Semaines d’information sur la santé mentale (SISM) est un évènement national reconduit chaque année au courant du mois mars. L'Union nationale de familles et amis de personnes malades handicapées psychiques (UNAFAM) de Moselle organise depuis plusieurs années sur le territoire messin des actions à cette occasion. Pour la 28e édition qui s'est déroulée du 13 au 26 mars 2017, le CLSM a apporté son aide pour élargir la participation : 9 partenaires et 11 intervenants ont contribué à la réalisation d'une dizaine d'évènements proposés en différents points de l'agglomération.Il s'agit désormais d'inscrire sur le territoire messin les Semaines d'information sur la santé mentale comme le moment fort dédié à la promotion de la santé mentale au sens large. Pour y parvenir, les acteurs peuvent compter sur l'appui du CLSM pour mettre en œuvre des actions d'information et de réflexion organisées pour favoriser la rencontre entre professionnels, bénévoles, élus et habitants. Une attention particulière sera portée pour réaliser des actions en direction de la population des quartiers de la politique de la ville. Les SISM seront déclinées annuellement sur le territoire messin à partir du thème national tout en restant ouvertes à d'autres propositions. Il s'agit ainsi de favoriser une large participation des structures et associations locales. |
| **Objectifs**  | ***Spécifique*** |
| Améliorer les connaissances du grand public en matière de santé mentale  |
| ***Opérationnels*** |
| **1.** Constituer le comité d'organisation de l'évènement.**2.** Élaborer un programme d'actions qui réponde aux 5 objectifs définis par l'équipe nationale des SISM.**3.** Apporter un appui et coordonner la réalisation des actions retenues.**4.** Réaliser la campagne d'information en direction de la population et des acteurs locaux. |
| **Porteur et partenaires**  | Porteur de l'action (structure) | Centre Hospitalier de Jury |
| Pilote de l'action (nom et/ou fonction de la personne)  | Copilotage : Coordonnateur CLSM du CH Jury et UNAFAM |
| Partenaires principaux de mise en œuvre de l'action | Partenaires locauxVille de Metz.IREPS Lorraine.UNAFAM de Moselle.Centre Hospitalier de Jury.ARS Grand Est.Partenaire nationalL'équipe nationale des SISM. |
| Modalité de suivi | Plan opérationnel. |
| **Période de réalisation** | 2017-2020Participation annuelle du CLSM aux SISM.  |
| **Descriptif**  | **1. Objectif opérationnel : Constituer le comité d'organisation de l'évènement.** |
| Comment ? | Qui ? | Quand ?  |
| Invitation des membres du CLSM à une réunion d'information en septembre. Mise en place du comité d'organisation. Sollicitation de l'IREPS Lorraine pour apporter un appui méthodologique. Partenariat avec l'équipe nationale des SISM pour l'appui technique (kit d'organisation et espace de communication sur le site national). | Coordonnateur CLSM | Septembre. |
| **2. Objectif opérationnel : Élaborer un programme d'actions basé sur les objectifs définis par l'équipe nationale des SISM.** |
| Comment ? | Qui ? | Quand ?  |
| Conception du plan opérationnel qui précise les conditions d'organisation de l'évènement. Élaboration d'un programme dont les actions retenues répondent aux 5 objectifs des SISM :1. Sensibiliser le public aux questions de santé mentale.
2. Informer, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la santé mentale.
3. Rassembler par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
4. Aider au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
5. Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.
 | Membre de l'équipe d'organisation. | Octobre – novembre. |
| **3. Objectif opérationnel : Apporter un appui et coordonner la réalisation des actions retenues.** |
| Comment ? | Qui ? | Quand ? |
| Mobilisation des partenaires. Appui administratif et technique. Suivi et évaluation des actions.  | Coordonnateur CLSM | Janvier – mars. |
| **4. Objectif opérationnel : Réaliser la campagne d'information en direction de la population et des acteurs locaux.** |
| Comment ? | Qui ? | Quand ? |
| Conception du plan de communication. Rédaction et diffusion des supports de communication (communiqué de presse, programme, affiches …). Rédaction et diffusion du bilan de l'action.  | CH de Jury avec l’appui des partenaires | Février – mars. |
| **Financements**  | Budget prévisionnel | Dépenses envisagées :* Acquisition d'outils de promotion de la santé mentale.
* Coût de location (ou de réalisation) d'une exposition artistique.
* Financement des activités payantes pour favoriser l'accès aux plus démunis.
 |
| Financements pressentis |  |
| **Modalités d'évaluation**  | ***Indicateur(s) de résultats*** |
| * Nombre de participants à la SISM déclarant avoir acquis des connaissances
* Typologie des connaissances acquises

*Des indicateurs de processus à fournir sont définis dans la « Fiche Evaluation des actions du CLS de Metz » transmise à chaque porteur dans le cadre de l’évaluation annuelle de leurs actions* |
| **Déterminants de santé visés dans l'action** | **Conditions de vie :** Accès aux ressources hors service de santé**Environnement social :** Intégration sociale ; normes et climat social ; empowerment de la communauté |
| **Politiques Publiques concernées** |  |